Modernisation et amélioration des performances environnementales de l’aire technique de plaisance

Code : B.2.2
Maitrise d’ouvrage : GPMLM
Comité de pilotage : CACEM – ODE – ADEME – GPMLM
Contexte et objectif de l’action

Les aires techniques de plaisance constituent des sources potentielles de pollution importante du milieu marin. Le carénage, le nettoyage et les réparations sur les embarcations sont génératrices de pollutions physico-chimiques (principalement des métaux lourds et des hydrocarbures) et de déchets solides ou liquides (tout-venants, huiles et hydrocarbures, batteries, engins pyrotechniques, matériel électronique, …) qu’il convient de gérer sur site avant l’évacuation dans une filière d’élimination appropriée.

Objectif : Limiter l’impact des activités portuaires sur la qualité des eaux

Description technique de l’action

La baie de Fort de France ne dispose que d’une seule aire technique dédiée à la plaisance située sur le territoire du GPMLM. L’action consiste en la modernisation et l’amélioration des performances environnementales de cette aire technique avec une gestion optimisées des déchets solides et liquides ainsi qu’un traitement des eaux de ruissellement. L’aire technique sera équipée d’une surface imperméabilisée ceinturée d’un dispositif de collecte des eaux de process et de ruissellement qui seront renvoyées vers un dispositif de traitement adapté et correctement dimensionné (a minima décanteur débourbeur déshuileur). Le rejet se fera dans le milieu dans un espace suffisamment ouvert pour permettre la dispersion des effluents. Il conviendra de s’assurer de la correcte utilisation spatiale de l’aire technique avec des opérations effectuées à l’intérieur du périmètre de collecte des eaux de surface. Sur l’aire technique sera positionné un espace opérationnel et correctement dimensionné permettant la collecte et le tri des différents types de déchets susceptibles d’être produits. Ce point de collecte sera localisé de manière à permettre l’enlèvement sécurisé des déchets vers des filières spécialisées sans interférer avec l’utilisation de l’aire technique.

Communes concernées : Fort-de-France

Avancement de l’action

Date de début de l’action: 2020

Indicateurs:

Aménagement d'un dispositif de collecte des eaux de process et de ruissellement

Aménagement d'un espace de collecte des déchets de carénage

Date d’échéance de l’action : 2025

Pourcentage d’avancement : 50%

Éléments financiers

Budget total : 1101025K €

Budget disponible : 0K € HT

Budget à obtenir : 1101025K € HT

Années	Montant prévu	Montant dépensé	% engagement
2020	0K € HT		
2021	100K € HT		0%
2022	100K € HT		0%
2023	0K € HT		
2024	0K € HT		
TOTAL	200K € HT		